



PUNAISES DES CHAMPS



**VOUS ÊTES
CONCERNÉ ?**

**Voici comment réagir
et comprendre**

Une **pullulation de punaises des champs** est observée depuis **quelques jours**. Ce phénomène, lié aux conditions climatiques actuelles (période de sécheresse) et au cycle agricole du colza, est **temporaire et sans danger pour la santé**.



COMPRENDRE

Qui sont-elles ?



Ce sont des insectes mesurant de 1 à 4,5 mm selon leur stade de développement. Les larves ont l'avant-corps gris-brun et l'abdomen brun rougeâtre.



Elles vivent habituellement dans les cultures, notamment le colza et les céréales.



Les habitations proches des zones rurales sont les plus exposées.

Pourquoi vivent-elles ici ?



En raison de la sécheresse et des fortes chaleurs, elles cherchent de l'ombre, de l'humidité et de la fraîcheur à proximité.



La moisson et le fauchage font soudainement disparaître leur habitat et leur nourriture, contraignant les punaises à quitter les champs.

NUISIBILITÉ



Ces punaises ne constituent pas un danger pour la santé publique.

elles ne semblent occasionner aucun dégât ni au bâti ni aux végétaux, notamment dans les jardins, les potagers et les vergers.



Le cycle de ces punaises est encore peu connu, tout comme les raisons exactes de ces pullulations.

Aucune méthode de lutte n'a été scientifiquement validée à ce jour.

COMMENT RÉAGIR ?

Les bons gestes au quotidien

Étanchéité des ouvertures

- Assurez-vous du bon état des joints.
- Utilisez des moustiquaires ou des rideaux.

Aspiration régulière :

- Éliminez les grappes de punaises accumulées au sol ou sur les murs.

Nettoyage des surfaces :

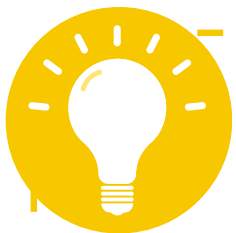
- Lavez les rebords de fenêtres et les seuils de porte à l'eau savonneuse ou avec du savon noir.

Gestion de l'éclairage :

- Éteignez les lumières extérieures dès la tombée de la nuit.

Protection des aérations :

- Installez temporairement des grilles ou des bouchons d'aération.



CONSEIL PRATIQUE

En cas de découverte de punaises des champs à votre domicile, avertissez la FREDON Bretagne par courriel à : **fredone@fredon-bretagne.com**



PAS DE PESTICIDES



**RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT**



**PRÉSERVATION DE
LA BIODIVERSITÉ**

Mairie, 1 Place de la Mairie, 29120 Plomeur

02 98 82 04 65 – mairie@plomeur.bzh – www.plomeur.com

